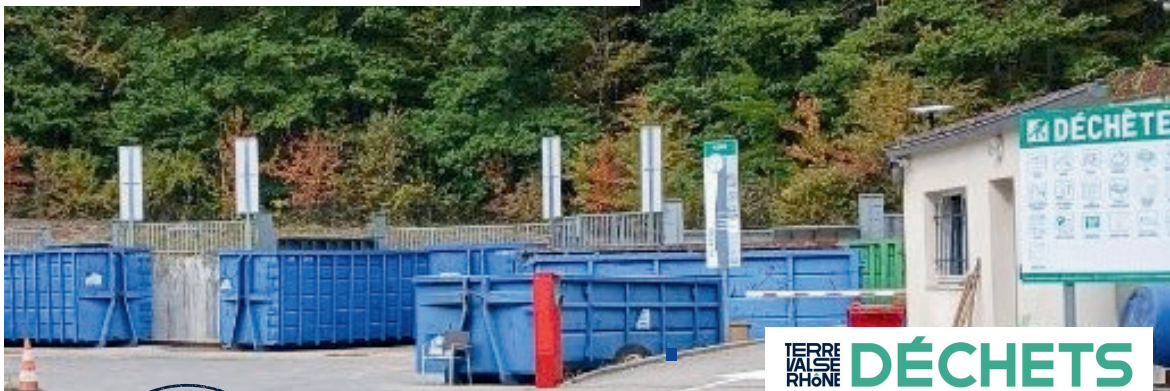


# SIMPLIFICATION DE L'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES



TERRE  
VALSERHÔNE  
**DÉCHETS  
MÉNAGERS**

À compter du 2 novembre 2026, l'accès aux trois déchèteries du territoire — Champfromier, Injoux-Génissiat et Valserhône — évolue pour se simplifier.

Fini la carte de déchèterie : l'accès se fera automatiquement grâce à la lecture de votre plaque d'immatriculation.

Afin de vous laisser le temps d'enregistrer votre véhicule sur la plate-forme dédiée, votre carte de déchèterie restera active jusqu'au 31 décembre 2026.

**Au 1<sup>er</sup> janvier 2027, l'accès ne pourra se faire que par détection de la plaque d'immatriculation.**

Pour enregistrer votre (vos) véhicule(s) rien de plus simple : rendez-vous sur la plate-forme en scannant le QR Code ou en suivant le lien et laissez-vous guider.



<https://terrevalserhone.fr/decheteries-du-territoire/>

## NOMBRE DE DROIT D'ACCÈS PAR AN

**30 UNITÉS  
GRATUITES**

### Droits d'accès consommés à chaque passage

Véhicule particulier



1 unité

Véhicule utilitaire



< 2 tonnes

2 unités



> 2 et < 2,75 tonnes

3 unités



> 2,75 et < 3,5 tonnes

6 unités



Lorsque j'ai  
utilisé toutes mes  
unités, je peux  
en acheter de  
nouvelles via  
mon compte.

Conception : Terre Valserhône l'Interco - Ne pas jeter sur la voie publique



Terre Valserhône l'Interco  
accueilDM@terrevalserhone.fr



**TERRE  
VALSERHÔNE  
L'INTERCO**